



Offres d'emplois >

Consultation de l'offre d'emploi numéro: VM-26-CONC-302240-99876

[Postuler maintenant](#)

Description

Titre d'emploi	Conseiller(ère) en planification - Infrastructures municipales
Organisation	Arrondissement de Ville-Marie / Direction des travaux publics / Division de la voirie / Section des travaux
Destinataires	Employé(e)s de la ville et candidat(e)s externes
Type d'emploi à pourvoir	Emploi permanent
Période d'inscription	Du 29 janvier au 10 février 2026
Salaire	Échelle salariale (2023) : 65 937 \$ à 110 907 \$ Groupe de traitement : 29-002 L'échelle salariale sera mise à jour au renouvellement de la convention collective.

Avis de modification

Catégorie d'emploi: Professionnel général | Le titre d'emploi inscrit à la convention collective est: Conseiller(ère) en planification (302240)

Horaire: 35 h/semaine - possibilité de télétravail

Adresse: [1455, rue Bercy](#)

Ce processus vise à pourvoir 1 poste permanent (99876). Pour les employées et employés appartenant à l'accréditation des professionnels généraux, la liste d'éligibilité issue de ce processus servira à pourvoir tous les postes de cette fonction à la Section des travaux, à la Division de la voirie de la Direction des travaux publics à l'Arrondissement de Ville-Marie, dont les exigences sont les mêmes ou similaires.

NOTRE OFFRE

Contribue à façonner l'avenir du centre-ville de Montréal en mettant ton expertise en planification et coordination de projets au service d'un arrondissement aussi vibrant qu'exigeant.

Situé au cœur du développement montréalais, l'arrondissement de Ville-Marie occupe un rôle central dans le Grand Montréal. Il regroupe un centre d'affaires majeur, un pôle culturel, un secteur touristique d'envergure et plusieurs quartiers historiques. Avec plus de 80 000 résident·e·s et près de 500 000 usagères et usagers quotidiens, il constitue un environnement urbain dense, complexe et en constante évolution.

Dans une optique d'amélioration continue, la Division de la voirie souhaite pourvoir un poste de conseiller·ère en planification - infrastructures municipales afin de soutenir la coordination et la planification des nombreux projets d'infrastructures.

Tes défis

L'arrondissement souhaite s'adjointre tes compétences en tant que conseiller·ère en planification - infrastructures municipales, une fonction qui exige une solide expérience en planification ainsi qu'une bonne maîtrise des opérations en travaux publics, notamment en infrastructures, mobilité et aménagement durable.

Relevant du chef de division, tu assures la coordination et la planification des projets liés aux infrastructures routières, aux réseaux d'eau, ainsi qu'aux aménagements dans l'espace public, en collaboration avec les équipes internes, les services centraux et les différents partenaires externes.

Tes responsabilités

- Analyser et planifier en amont les travaux de génie civil, définir les besoins et préparer les étapes nécessaires à la réalisation des projets.
- Développer les concepts de projets, incluant les éléments techniques qui seront dessinés ou modélisés (géomatique, plans, profils, solutions techniques).
- Établir les calendriers de réalisation, en assurer le respect et ajuster les échéanciers au besoin.
- Préparer les estimations requises et présenter les dossiers à la Division.
- Collaborer avec les services municipaux concernés (Service de l'eau, Service de la mobilité, géomatique, etc.) pour assurer l'intégration des besoins et des contraintes.
- Participer aux groupes de travail internes et externes afin d'assurer une coordination efficace avec les partenaires publics et privés.
- Assurer le suivi administratif, incluant le respect des processus liés à la Gestion des documents décisionnels (GDD) et la conformité des actions entreprises.

PROFIL RECHERCHÉ

- Baccalauréat (ou l'équivalent académique) en administration, en gestion des projets, en urbanisme, en ingénierie ou dans tout autre domaine pertinent
- 4 années d'expérience en lien avec les responsabilités du poste, notamment en planification et coordination de projets d'infrastructures municipales, d'aménagements urbains ou de chantiers de construction
- Permis de conduire classe 5
- Attestation du cours Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction - atout

NOS AVANTAGES

- Des défis d'envergure

- Une carrière au service de la population montréalaise
- Une rémunération et des avantages concurrentiels
- La conciliation travail-vie personnelle
- La possibilité de faire progresser votre carrière

Soyez fière ou fier de travailler pour le premier employeur en importance de la région métropolitaine et la plus importante métropole francophone en Amérique du Nord. La [Ville de Montréal](#), c'est plus de 28 000 talents qui contribuent chaque jour à l'essor de la Ville et à faire la différence pour la population et le bien public.

POSTULEZ MAINTENANT!

En postulant, je consens à ce que le Service des ressources humaines et des communications utilise mes données personnelles à des fins de recrutement et conformément à sa [Politique de confidentialité](#).

Considérant la diversité comme une véritable richesse, la Ville de Montréal invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à soumettre leur candidature. **Merci de vous identifier lors de la postulation.**

Pour en savoir plus sur nos processus de recrutement, visitez <https://montreal.ca/cARRIERES>. Pour toute autre question, écrivez à dotation@montreal.ca en indiquant le numéro de l'offre d'emploi en objet.

Les employés cols bleus de la Ville de Montréal peuvent se référer à l'Intranet pour plus d'informations concernant les **nouvelles** règles de convention collective en lien avec les différents types d'affichages.

Assurez-vous de joindre tous les documents attestant que vous rencontrez les exigences et d'inscrire toutes informations pertinentes pour votre candidature directement dans votre curriculum vitae. Nous vous invitons à suivre l'évolution de votre candidature dans votre dossier de postulation en ligne. Nous communiquerons uniquement avec les personnes dont la candidature est retenue.

DIVERSITÉ, ÉQUITÉ ET INCLUSION

La Ville de Montréal propose un environnement de travail où le respect, la diversité, l'équité et l'inclusion sont des valeurs premières.

Avec son [programme d'accès à l'égalité en emploi](#) et ses [programmes d'intégration en emploi](#), la Ville prend des moyens concrets pour augmenter la diversité au sein de ses équipes de travail.

Inclusive, la Ville s'efforce de réduire les obstacles dans les milieux de travail rencontrés par les personnes en situation de handicap et met en place des mesures facilitant l'accessibilité. À cet égard, des adaptations lors du processus d'évaluation des compétences peuvent être offertes sur demande.

Merci de contribuer à diversifier et enrichir la fonction publique montréalaise!

[Postuler maintenant](#)

